



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
***SEANCE DU 22 MAI 2023***

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal</i>		L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.  <u>Date de convocation</u> : 11 mai 2023  <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Alain VAUZOUR, Julie BERNICAL Sébastien CHABENAT, Alain PARIS, Jean-François LAFABRIE, Albert LAURENT, Nathalie DUBOIS, Claude MONEGER, Léa DUMOND, Jean-François VERLHAC, Laure-Hélène MASSON et Jérôme TADEUSZAK.  <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT <u>Était excusé</u> : Séverine VIGIER <u>Était absent</u> : Jean-Jacques VAILLANT
En exercice	15	
Présents	13	
Pour	13	
Contre	/	
Abstention	/	

Objet : Convention Cantine scolaire – Restaurant le Lanteuillois – Année 2023/2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

Révision des tarifs cantine à 7€ avec une participation de la commune à 50% à compter de la rentrée 2023/2024.

Objet : Régularisation territoriale – Limites communes d'ALBIGNAC/LANTEUIL – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal sollicite au même titre que la commune d'Albignac, que la parcelle identifiée ni sur Lanteuil, ni sur Albignac soit rattachée à Lanteuil. Le Préfet sera sollicité afin de régulariser la situation.

Objet : Convention relative au débroussaillage des voies communales d'intérêt communautaire - Année 2023 et 2024 – **Adopté à l'unanimité des membres**

La communauté de communes Midi Corrèzien confie à la commune de Lanteuil par convention l'entretien des voies d'intérêt communautaire moyennant un remboursement au mètre linéaire.

Objet : Avenant n°1 à la Convention Générale d'Affectation à des missions temporaires - SPET – **Adopté à l'unanimité des membres**

Les frais de gestion pour faire appel au SPET évolue de 6 à 7%.

Objet : Convention constitutive d'un groupement de commandes pour les prestations liées à la production d'énergies renouvelables avec le Conseil Départemental de Corrèze – **Adopté à l'unanimité des membres**

Refus d'adhésion au groupement de commande proposé par le département sur les énergies renouvelables car les deux projets communaux sont déjà trop avancés.

Objet : Travaux de climatisation au local commercial au 13 route d'Argentat – **Adopté à l'unanimité des membres**

Avec l'accord de l'actuel locataire, EQUIP'FROID va réaliser la climatisation du local.

Objet : Assistance pour la passation des contrats de travaux pour la construction du local technique à la Bitarelle – **Adopté à l'unanimité des membres**

Le conseil municipal sollicite LATOUR ARCHITECTE pour l'assistance de la phase de passation des contrats travaux relative à la construction du futur local technique.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Christian DERACHINOIS

